
**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2010**

22 avril 2008
Français
Original : anglais

Deuxième session

Genève, 28 avril-9 mai 2008

**Prévisions de dépenses relatives à la Conférence
de 2010 des Parties au Traité sur la non-prolifération
des armes nucléaires**

Note du Secrétariat

1. À la première session du Comité préparatoire de la Conférence de 2010 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenue à Vienne du 30 avril au 11 mai 2007, le Comité a prié le Secrétariat de lui soumettre à sa deuxième session un montant estimatif des dépenses relatives à la Conférence d'examen de 2010 et à sa préparation (NPT/CONF.2010/PC.I/22). Conformément à cette demande, le Secrétariat présente ci-dessous un récapitulatif des dépenses à prévoir pour la Conférence d'examen de 2010 et les sessions de son comité préparatoire.

A. Montant estimatif des dépenses relatives au programme

2. Les prévisions de dépenses au titre du programme données aux annexes I et II concernent les deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire et la Conférence d'examen de 2010 elle-même, et ont été calculées sur la base de coûts indicatifs. Le coût de la documentation représente une part importante de ces estimations. Étant donné le nombre extraordinairement élevé de documents produits lors de la première session du Comité préparatoire, les coûts de cette session se sont chiffrés à 1 454 400 millions de dollars, compte non tenu de l'appui au programme, soit un montant considérablement plus important que celui prévu à l'origine tant par le Secrétariat que par les États parties.

3. Dans les notes verbales qu'il a adressées aux missions permanentes des États parties pour leur demander de régler les sommes dont ils étaient redevables pour la première session et de verser des acomptes pour la deuxième, le Secrétaire général a tenu compte de cette tendance à l'accroissement du nombre de documents soumis par les États parties, de la charge que cela représente pour le Secrétariat et du renchérissement du coût des sessions du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen. Le Secrétariat propose donc pour examen aux États parties les deux scénarios suivants :



- a) À l'annexe I, des prévisions fondées sur ce qui suit :
 - i) Le coût effectif de la documentation produite lors de la première session du Comité préparatoire en vue de la Conférence de 2010;
 - ii) Le nombre de documents effectivement produits lors de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence de 2005;
 - iii) Le nombre de documents effectivement produits lors de la troisième session du Comité préparatoire pour la Conférence de 2005;
 - iv) Le nombre de documents effectivement produits lors de la Conférence d'examen de 2005.
 - b) À l'annexe II, des prévisions fondées sur ce qui suit :
 - i) Le coût effectif de la documentation produite lors de la première session du Comité préparatoire en vue de la Conférence de 2010;
 - ii) Le nombre de documents à produire pour la totalité du cycle d'examen (projection proportionnelle).
4. Dans la mesure où aucune des dépenses relatives aux réunions susmentionnées n'a d'incidence sur le budget ordinaire de l'ONU, le Secrétaire général sera obligé de demander des acomptes tant pour la troisième session du Comité préparatoire que pour la Conférence d'examen de 2010, sur la base des statistiques relatives à la charge de travail résultant de la fourniture de services de conférence à la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence de 2010.
5. En conséquence, si les statistiques relatives à la charge de travail sont voisines de ce qu'elles ont été pour le cycle de la Conférence d'examen de 2005, le Secrétaire général utilisera les prévisions de dépenses indiquées à l'annexe I. En revanche, si elles s'alignent sur celles de la première session du Comité préparatoire pour la Conférence de 2010, il ne pourra pas faire autrement qu'utiliser les prévisions indiquées à l'annexe II.
6. Afin que les États parties puissent planifier en conséquence leurs engagements financiers au titre du cycle de la Conférence d'examen de 2010, le Secrétariat produira les statistiques relatives à la charge de travail des services de conférence le plus tôt possible après la clôture de la deuxième session du Comité préparatoire pour la Conférence de 2010 et les communiquera aux missions permanentes de tous les États au moyen d'une note verbale du Secrétaire général.
7. Ces prévisions ont été établies compte tenu de la décision prise par le Comité préparatoire à sa première session, selon laquelle les langues de travail de la Conférence et de sa préparation seraient l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe (NPT/CONF.2010/PC.I/22). Le Comité a également décidé qu'à chacune de ses sessions, des comptes rendus analytiques seraient établis pour la séance d'ouverture, le débat général et la séance de clôture, soit un total de cinq séances, et que les décisions prises lors d'autres séances seraient également consignées. Sous réserve d'une décision ultérieure du Comité préparatoire, les prévisions de dépenses couvrent aussi l'établissement de comptes rendus analytiques pour la Conférence de 2010 elle-même.
8. Par ailleurs, comme il est probable que le Comité préparatoire demandera au Secrétaire général, à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et aux

organisations intergouvernementales régionales d'établir un certain nombre de documents de base se rapportant à divers aspects de la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, on a inclus dans les prévisions les coûts afférents à l'établissement et au traitement de ces documents, étant entendu que les montants définitifs dépendront du nombre total de pages produites.

9. Sont également inclus dans les prévisions les coûts afférents aux services d'édition, de contrôle et de distribution des documents à la rubrique Dépenses diverses, aux services des techniciens chargés de la prise de son et aux plantons à la rubrique Services d'appui et aux services des agents de sécurité et aux cartes d'accès à la rubrique Dépenses de sécurité.

10. Compte tenu de l'importance de la Conférence d'examen de 2010 et de sa préparation, le personnel du Secrétariat mis à contribution doit être en nombre suffisant. Le montant des dépenses de personnel, estimé à 265 800 dollars au moins, se répartirait comme suit : a) 17 mois de travail temporaire d'agents des services généraux (autres classes) pour aider à prendre les dispositions administratives et assurer les services de secrétariat requis pour les deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire et pour la Conférence, auxquels il faut ajouter un mois de travail pour le chargement des documents sur le site Web du Traité; b) frais de voyage et indemnités de subsistance pour trois fonctionnaires du Bureau des affaires de désarmement à New York, dont le Secrétaire du Comité préparatoire, au titre du service des première et deuxième sessions du Comité préparatoire; deux fonctionnaires du Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement au titre du service des première et troisième sessions du Comité préparatoire et de la Conférence; deux fonctionnaires de l'AIEA au titre du service des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire et de la Conférence.

11. Comme indiqué au paragraphe 8 ci-dessus, il est prévu que le Comité préparatoire demande l'établissement d'un certain nombre de documents de base sur divers aspects de la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. On estime que cette tâche – y compris l'actualisation de certains documents, que le Comité préparatoire pourrait demander en raison de l'évolution des données – devrait représenter au total six mois de travail. D'après les expériences antérieures, il est certain que la rédaction de ces documents exigera les services d'experts extérieurs. En conséquence, un montant de 78 600 dollars a été prévu pour la rémunération des consultants, pour les frais de voyage et les indemnités de subsistance en vue de leur participation éventuelle à la troisième session du Comité préparatoire et pour toute autre tâche requise concernant les documents, le cas échéant, après leur examen initial par le Comité.

12. La Conférence devrait susciter un intérêt considérable tant auprès de la presse et des autres médias que du public. Un montant de 33 800 dollars a donc été prévu pour assurer une couverture médiatique suffisante à ses séances plénières. Par ailleurs, 17 200 dollars ont été prévus pour la couverture télévisée et photographique, et 19 400 dollars pour la conception et la réalisation d'une page Web en six langues consacrée au Traité et la numérisation des déclarations. En outre, un montant de 23 200 dollars est demandé pour la production d'un dossier de presse en anglais et en français.

13. Un montant de 2 000 dollars est prévu par ailleurs pour les fournitures et services divers, tels que la location de photocopieuses et les coûts de diffusion et

d'appui technique afférents aux présentations Power Point et aux manifestations parallèles. Un montant de 5 000 dollars a été prévu pour les heures supplémentaires.

B. Montant estimatif des dépenses d'appui au programme

14. Selon l'usage établi, l'ONU perçoit, pour des activités telles que la Conférence d'examen de 2010, qui sont financées par des ressources extrabudgétaires, une somme équivalant à 13 % des dépenses pour couvrir les dépenses d'administration et autres dépenses d'appui relatives à leur exécution. En conséquence, des montants de 884 600 dollars (scénario envisagé à l'annexe I) et de 1 364 500 dollars (scénario envisagé à l'annexe II) ont été inclus dans les prévisions pour financer les dépenses d'administration et autres dépenses d'appui requises pour le service de la Conférence d'examen de 2010 et de sa préparation.

C. Réserve pour imprévus

15. Conformément aux politiques et aux procédures de l'ONU, des réserves pour imprévus de 1 020 600 dollars (scénario envisagé à l'annexe I) et 1 574 500 dollars (scénario envisagé à l'annexe II), soit 15 % du montant estimatif des coûts, compte non tenu des dépenses d'appui au programme, ont été établies pour couvrir les insuffisances éventuelles et le montant définitif des dépenses.

D. Récapitulation des prévisions de dépenses relatives aux services de conférence et autres services requis pour la Conférence d'examen de 2010 et les trois sessions de son comité préparatoire

	<i>Coûts prévus à l'annexe I</i>	<i>Coûts prévus à l'annexe II</i>
	<i>(En dollars des États-Unis)</i>	
Services de conférence du Comité préparatoire		
Première session	1 411 400	1 411 400
Deuxième session	1 012 700	1 458 200
Troisième session	988 600	1 427 000
Services de conférence de la Conférence d'examen	2 946 500	5 754 800
Coûts des services autres que les services de conférence	445 000	445 000
Dépenses d'appui au programme	884 600	1 364 500
Réserve pour imprévus	1 020 600	1 574 500
Total	8 709 400	13 435 400

16. Il convient de noter que les prévisions de dépenses données dans la présente note (annexes I et II) ont été établies sur la base de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les montants définitifs, tels que le montant indiqué pour la

première session du Comité préparatoire, seront calculés à l'issue des sessions restantes du Comité préparatoire et de la Conférence, lorsque le volume de travail effectif sera connu. Les ajustements nécessaires seront alors apportés aux contributions des États parties participants, au titre du partage des coûts.

17. Conformément aux dispositions prévues au paragraphe 4 ci-dessus et à l'exposé oral présenté au sujet de la résolution 61/70 de l'Assemblée générale, les coûts afférents à la préparation et à la tenue de la Conférence d'examen de 2010 et des sessions de son comité préparatoire ne devraient pas avoir d'incidence sur le budget ordinaire de l'ONU. Ces activités ne seront entreprises par le Secrétariat que si un financement suffisant est assuré à l'avance par les États parties. À cet égard, le Secrétaire général signale que toutes les quotes-parts non acquittées relatives aux précédentes conférences d'examen des parties au Traité et à leurs comités préparatoires doivent être versées au Secrétariat par les États parties le plus rapidement possible. Le prompt règlement des contributions dont les États parties sont redevables garantirait que les sessions du Comité préparatoire et la Conférence d'examen pourraient se dérouler comme le prévoit le calendrier des conférences.

18. Le Secrétariat signale qu'il a déjà consacré beaucoup de moyens et de temps en 2007 et en 2008 à tenter de recouvrer arriérés et acomptes. Il ne pourra pas soutenir de tels efforts. Une plus grande transparence et le respect du principe de la responsabilité s'agissant des arriérés et des acomptes des États parties sont essentiels pour garantir que les ressources nécessaires sont disponibles avant l'engagement de toute dépense relative à l'appui et au service des futures sessions du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen.

Annexe I

**Montant estimatif des dépenses relatives aux services
de conférence et autres services de la Conférence
d'examen de 2010 et de son comité préparatoire,
et montants définitifs des dépenses afférentes
à la première session du Comité préparatoire**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Première session du Comité préparatoire (New York et Vienne) (montants définitifs)</i>	<i>Deuxième session du Comité préparatoire (Genève)</i>	<i>Troisième session du Comité préparatoire (New York)</i>	<i>Conférence d'examen de 2010 (New York)</i>	Total
I. Coûts des services de conférence calculés sur la base du volume de documentation des conférences d'examen précédentes, mis à part le coût effectif de la première session du Comité préparatoire					
A. Documents à établir avant, pendant et après les sessions (Vienne, Genève et New York)	771 800	641 100	590 800	1 370 800	3 374 500
B. Service des séances (Vienne, Genève et New York)	190 400	216 600	222 800	446 400	1 076 200
C. Comptes rendus analytiques (Genève et New York)	95 300	116 100	95 300	755 900	1 062 600
D. Documents de base à établir et à traduire par l'AIEA				157 700	157 700
E. Dépenses diverses	353 900	10 300			364 200
F. Coût des services d'appui centraux		9 000	55 300	153 100	217 400
G. Dépenses de sécurité		19 600	24 400	62 600	106 600
Total I	1 411 400	1 012 700	988 600	2 946 500	6 359 200
II. Coûts des services autres que les services de conférence					
A. Personnel temporaire (18 mois de travail)		15 000	60 600	15 200	90 800
B. Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance du personnel des services organiques du Bureau des affaires de désarmement et de l'AIEA	42 000	41 000	36 000	56 000	175 000
C. Consultants Honoraires (6 mois de travail), frais de voyage et indemnités journalières de subsistance			78 600		78 600
D. Couverture médiatique et activités d'information				93 600	93 600
E. Heures supplémentaires	1 000	1 000	1 000	2 000	5 000
F. Fournitures et services divers			500	1 500	2 000
Total II	43 000	57 000	176 700	168 300	445 000
Total (I + II)	1 454 400	1 069 700	1 165 300	3 114 800	6 804 200

	<i>Première session du Comité préparatoire (New York et Vienne) (montants définitifs)</i>	<i>Deuxième session du Comité préparatoire (Genève)</i>	<i>Troisième session du Comité préparatoire (New York)</i>	<i>Conférence d'examen de 2010 (New York)</i>	Total
III. Dépenses d'appui au programme	189 100	139 100	151 500	404 900	884 600
Total (I + II + III)	1 643 500	1 208 800	1 316 800	3 519 700	7 688 800
IV. Réserve pour imprévus	218 100	160 500	174 800	467 200	1 020 600
Total général	1 861 600	1 369 300	1 491 600	3 986 900	8 709 400

Annexe II

**Montant estimatif des dépenses relatives aux services
de conférence et autres services de la Conférence
d'examen de 2010 et de son comité préparatoire,
et montants définitifs des dépenses afférentes
à la première session du Comité préparatoire**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Première session du Comité préparatoire (New York et Vienne) (montants définitifs)</i>	<i>Deuxième session du Comité préparatoire (Genève)</i>	<i>Troisième session du Comité préparatoire (New York)</i>	<i>Conférence d'examen de 2010 (New York)</i>	Total
I. Coûts des services de conférence calculés sur la base du volume de documentation de la première session du Comité préparatoire					
A. Documents à établir avant, pendant et après les sessions (Vienne, Genève et New York)	771 800	1 086 600	1 029 200	4 159 100	7 046 700
B. Service des séances (Vienne, Genève et New York)	190 400	216 600	222 800	446 400	1 076 200
C. Comptes rendus analytiques (Genève et New York)	95 300	116 100	95 300	775 900	1 082 600
D. Documents de base à établir et à traduire par l'AIEA				157 700	157 700
E. Dépenses diverses	353 900	10 300			364 200
F. Coût des services d'appui centraux		9 000	55 300	153 100	217 400
G. Dépenses de sécurité		19 600	24 400	62 600	106 600
Total I	1 411 400	1 458 200	1 427 000	5 754 800	10 051 400
II. Coûts des services autres que les services de conférence					
A. Personnel temporaire (18 mois de travail)		15 000	60 600	15 200	93 600
B. Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance du personnel des services organiques du Bureau des affaires de désarmement et de l'AIEA	42 000	41 000	36 000	56 000	175 000
C. Consultants Honoraires (6 mois de travail), frais de voyage et indemnités journalières de subsistance			78 600		78 600
D. Couverture médiatique et activités d'information				93 600	93 600
E. Heures supplémentaires	1 000	1 000	1 000	2 000	5 000
F. Fournitures et services divers			500	1 500	2 000
Total II	43 000	57 000	176 700	168 300	445 000
Total (I + II)	1 454 400	1 515 200	1 603 700	5 923 100	10 496 400

	<i>Première session du Comité préparatoire (New York et Vienne) (montants définitifs)</i>	<i>Deuxième session du Comité préparatoire (Genève)</i>	<i>Troisième session du Comité préparatoire (New York)</i>	<i>Conférence d'examen de 2010 (New York)</i>	Total
III. Dépenses d'appui au programme	189 100	197 000	208 500	770 000	1 364 500
Total (I + II + III)	1 643 500	1 712 200	1 812 200	6 693 100	11 860 900
IV. Réserve pour imprévus	218 100	227 300	240 600	888 500	1 574 500
Total général	1 861 600	1 939 500	2 052 800	7 581 600	13 435 400